

Cérémonie de commémoration de la Journée Nationale de la Maternité à Moindre Risque 2012

Discours de Monsieur Soumana MAKADJI Ministre de la Santé

- *Bamako, 20 Septembre 2012,*
- *CSCom ASACOFA en Commune VI*

- **Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ;**
- **Madame le Ministre de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant ;**
- **Madame le Représentant Résident de l'Unicef au Mali ;**
- **Monsieur le Directeur de Save the Children ;**
- **Monsieur le Maire de la Commune VI ;**
- **Pr Dolo, Point Focal de la Vision 2010 plus 5 ;**
- **Monsieur le Président du RECOTRADE ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs de la campagne « Tous et Chacun »**
- **Monsieur le Président de la Fédération Locale des Associations de Santé Communautaire de la commune VI ;**
- **Mesdames et Messieurs de presse privée et publique ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Permettez-moi de partager avec vous ma joie d'être aujourd'hui parmi vous pour parler, encore une fois, d'une question vitale pour toutes les mamans voire pour toute la nation : **la maternité à moindre risque.**

En effet, en dépit de tous les résultats encourageants obtenus par notre pays, des défis majeurs demeurent pour sauver la vie de milliers de nos chères mères et sœurs qui perdent annuellement la vie en donnant la vie.

Le Gouvernement du Mali a, pourtant, depuis une décennie fourni des efforts considérables pour réduire de façon significative la mortalité maternelle. Selon les résultats des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS III et IV) **le taux de mortalité maternelle est passé** de 577 à 464 décès pour 100 000 naissances vivantes de 1996 à 2006.

Ce progrès est, certes, encourageant mais mesuré aux engagements pris au niveau international à travers les OMD, il demeure insuffisant. Ainsi, les rapports internationaux produits aussi bien par les agences du système des Nations Unies que par des sources indépendantes, révèlent que notre pays est dans la catégorie des pays dits à « progrès insuffisants ».

De toute évidence la mortalité maternelle, néonatale et infantile représente une véritable tragédie dans notre pays.

Au-delà des sentiments de frustration et de remise en cause qui nous animent souvent lors de la publication de ces rapports, nous devons en toute sérénité analyser les défis et les difficultés auxquels nous faisons face, pour adopter des mesures et stratégies appropriées qui sont à même de nous apporter des résultats à la hauteur de nos ambitions légitimes.

- **Honorables invités**
- **Mesdames et Messieurs.**

Les statistiques du Système local d'information sanitaire (SLIS) 2010 montrent que les taux d'utilisation des services de santé restent encore faibles (0,33% pour la consultation curative, 57% de couverture pour les accouchements assistés).

Les crises alimentaires successives de ces dernières années font de la situation nutritionnelle un problème récurrent au Mali.

En effet, l'enquête nutritionnelle SMART conduite en juillet 2011 par le gouvernement en collaboration avec le PAM et l'UNICEF indique un taux de malnutrition aiguë globale chez les enfants de 0-5 ans de 10,4% dépassant ainsi le seuil de gravité de l'OMS (10%). La prévalence globale de la malnutrition chronique se situait à 27,0% et celle de l'insuffisance pondérale à 19,7%.

La même enquête révèle que 12,1% des femmes en âge de procréer (15-49 ans) souffrent d'un déficit énergétique chronique parmi lesquelles 4,8% sont en état de grossesse. Aussi, l'enquête MICS réalisée en 2010 a révélé que 55% des femmes en âge de procréer sont anémiques. Or, le faible poids d'une femme avant une grossesse est un facteur de risque important pour le déroulement et l'issue de la grossesse.

- **Honorables invités**
- **Mesdames et Messieurs.**

Si l'on cherchait seulement à éliminer la malnutrition au Mali, sans même intervenir sur les autres maladies (paludisme et diarrhée par exemple), on parviendrait à sauver plus de 45.000 vies d'enfants par an.

Pour ce faire une forte implication des communautés et surtout des collectivités locales s'avère essentielle pour la promotion des bonnes pratiques en matière de nutrition et d'alimentation en vue d'une réduction effective et conséquente de la mortalité maternelle, néonatale et infantile au Mali.

D'où le choix du thème de cette année : « **Rôle des communautés et des collectivités dans la lutte contre la malnutrition chez l'enfant et la femme enceinte** ».

- **Honorables invités**
- **Mesdames et Messieurs.**

L'atteinte des objectifs de la **VISION 2010 plus 5** et ceux de la Campagne « **Tous et Chacun** » pour la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile ne saurait se réaliser sans un engagement fort de tous les acteurs.

Cet engagement doit se construire, entre autres, autour de :

- l'augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité aux services de santé maternelle et néonatale de qualité, y compris la planification familiale, la promotion des bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles des femmes enceintes, allaitantes et des enfants ainsi que la prise en charge adéquate des cas de malnutrition ;
- du plaider pour un engagement fort des décideurs et des communautés pour l'affectation de ressources financières, humaines et matérielles adéquates, pour la santé maternelle et néonatale ainsi que la promotion des Actions Essentielles en Nutrition (AEN) ;
- du renforcement du partenariat.

- **Honorables invités**

- **Mesdames et Messieurs.**

Avec l'engagement de tous et de chacun notamment au niveau local et communautaire pour la promotion de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles, nous aurons un motif légitime d'espérance pour réduire les risques de mortalité chez la femme enceinte et l'enfant dans notre pays.

Dans l'espoir de voir chacun jouer pleinement sa partition pour relever le défi commun, je déclare solennellement lancée les activités commémoratives de la **Journée Nationale de la Maternité à Moindre Risque.**

Je vous remercie.